

Règlement du BCDI

Le Centre de Documentation et d'Information dédié aux élèves du secondaire est un espace dédié à la culture, à la lecture et au travail scolaire. C'est un lieu où le calme est nécessaire et appréciable pour que tout le monde s'y sente bien. C'est un lieu pour éveiller votre curiosité, vous aider au mieux dans votre quotidien d'élève.

La BCDI est gérée par Madame Sabatier Sandrine, professeur-documentaliste. Elle est là pour gérer et animer le lieu, mais aussi accompagner les élèves dans leurs recherches, enseigner des méthodes de travail qui permettront de progresser, conseiller des lectures, présenter des artistes, des œuvres, aider à monter des projets.

Pourquoi venir au BCDI?

Tout d'abord, on vient au BCDI, car on a un objectif. Si on n'a que des devoirs à faire, on va de préférence en permanence pour laisser la place à ceux qui ont vraiment besoin d'utiliser des ressources.

- On peut y venir pour la lecture, emprunter ou rendre des documents
- On peut y venir pour utiliser les ressources qu'il propose: revues, livres, fictions, dictionnaires, manuels, ordinateurs
- On peut y venir pour réfléchir à son avenir, et à son orientation (Le bureau du COP est à la BCDI et l'on prend rdv avec elle sur son cahier de rdv qui se trouve à la BCDI)
- On peut y venir pour faire des recherches à la demande des professeurs ou approfondir une question soulevée en cours
- On peut y venir pour préparer un exposé en petit groupe mais toujours dans le calme
- On peut y venir pour utiliser les ordinateurs, mais pas pour s'amuser avec, ou les utiliser à des fins personnelles (tchat, messagerie, jeux sont interdits...)

Le prêt se fait uniquement auprès de la documentaliste.

3 documents peuvent être empruntés (périodiques, livres, annales, BD...), pour une durée de 15 jours maximum.

La durée du prêt peut être prolongée en fonction du document après en avoir demandé l'autorisation à la documentaliste.

Quel comportement avoir au BCDI?

Être poli, agréable et adopter un comportement respectueux de tous

Être curieux pour soi et s'entraider (des élèves peuvent être amenés à en aider d'autres et vice versa)

Respecter la vocation des espaces (espace de lecture, espace de travail, boîtes lycéens...)

Remettre les documents utilisés à la place qui convient en respectant les cotes, les titres...

Prendre soin du matériel que l'on met à votre disposition

Respecter les documents qui sont un bien commun parfois irremplaçable

Ne pas manger, boire ni mâchouiller

Couper son portable car s'il sonne, il sera confisqué

Ne pas imprimer ou utiliser un ordinateur sans autorisation, et limiter les photocopies (pas d'abus!!)

Le BCDI est un lieu **d'accès à la culture humaniste, scientifique et technique, artistique et littéraire**. Il favorise l'ouverture du collège et lycée sur l'**extérieur**. Le professeur documentaliste est en contact avec de nombreux partenaires culturels et participe à l'organisation de séances de cinéma, sorties culturelles riches et variées, expositions artistiques, conférences, concerts, visites.

Chers élèves, restez singuliers, osez, il ne suffit pas de d'apprendre à lire écrire et compter, il faut apprendre à frémir, à dire et oser faire.

C'est cela participer au monde, vous élever, vous trouver, être vous- même.